MEDISUR

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION AU PROTOCOLE DE GESTION DES POSTES DITS “ HYPERSENSIBLES DROGUES ET ALCOOL”

FORMAT ET DURÉE

- En présentiel (INTRA)
- Demi-journée (3H30)
- Groupe de 10 à 15 personnes

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne amenée à réaliser des tests



PRÉREQUIS

- Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de cours
- Questionnaire
- Quiz
- Vidéo
- Jeux de rôle et mise en situation, étude de cas
- Utilisation de tests de dépistage



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En amont :** analyse des besoins
- **En début de formation :** recueil des attentes
- **En fin :** évaluation de l’atteinte des objectifs et évaluation de la satisfaction à chaud et à froid.
- Certificat de réalisation et d'aptitude pour chaque participant



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Les modalités et délais d’accès sont à valider lors d’un entretien téléphonique avec Medisur

INTERVENANTS

- Formateur expert PSA

TARIFS

- Sur devis

MEDISUR
Pôle Morandat, 1480 Av. d'Arménie,
13120 Gardanne
Tel : +33 (0)4 42 96 09 68
Mail : contact@medisur.fr

MEDISUR Société par Actions Simplifiée au capital de 613 986,00 Euros
Siren : 813 334 893 R.C.S. Aix-en-Provence | TVA intracommunautaire FR52813334893
Déclaration d’activité enregistrée sous le N° 93 13 21 287 13 auprès du préfet de région de PACA « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat »

MEDISUR

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION AU PROTOCOLE DE GESTION DES POSTES DITS " HYPERSENSIBLES DROGUES ET ALCOOL"

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU MODULE





- Comprendre les enjeux de la prévention des risques
- Connaître la législation en vigueur, le cadre réglementaire et les règles de l'entreprise
- Différencier les notions d'addiction et pratiques addictives
- Savoir identifier les signaux faibles d'une situation à risque
- Appliquer les procédures de gestion de crise auprès des salariés
- Savoir utiliser les outils de contrôle
- Connaitre le protocole de contrôle

CONTENU DE LA FORMATION



- **Introduction et accueil :** feuille de présence, tour de table et présentation des objectifs
- **Quiz interactif : évaluation des connaissances initiales et échanges sur les réponse**s
- **Comprendre les enjeux de la prévention des risques :** Expliquer l'importance de la prévention et les impacts potentiels des risques liés aux substances psychoactives dans le milieu professionnel
- **Réglementation et conséquences :** Étudier le cadre légal (Code du travail, règlement intérieur de l'entreprise, DUERP) et les conséquences légales et professionnelles pour les employés et l'entreprise.
- **Lecture des tests : Présenter les différents tests et comment les utiliser correctement et l'interprétation des résultats**
- **Workshop :** Réaliser et interpréter un test salivaire dans le respect du cadre réglementaire
- **Protocoles de prévention :** Comment mettre en œuvre une politique de prévention des risques d'addiction, à la fois réactive et proactive, au sein de l'entreprise.
- **Management en situation de crise :** Conduites à tenir en cas de résultat positif sur un test, gestion des conséquences et mesures d'accompagnement adaptées pour le salarié et l'équipe.

ACCESSIBILITÉS

- Nos formations peuvent être adaptées, selon les cas, pour des personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné(s) merci de nous contacter afin d'envisager ensemble la faisabilité et les modalités d'adaptation qui pourraient être envisagées.
- **Référente PSH** : Laetitia RAYNAUD | : coordo@medisur.fr | : 0776579347

COORDONNÉES

Pôle Morandat, 1480 Av. d'Arménie, 13120 Gardanne
www.medisur.fr
contact@medisur.fr
+33 (0)4 42 96 09 68